

République Française – Département du Bas-Rhin  
**COMMUNE DE SOUFFLENHEIM**

Soufflenheim, le 25 février 2020

**I N V I T A T I O N**

des membres du Conseil Municipal à une séance ordinaire qui se tiendra le

**LUNDI 2 mars 2020 à 19h00**  
dans la salle des séances de la Mairie

**Ordre Du Jour :**

*Le Conseil Municipal sera amené à désigner le secrétaire de séance.*

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2020.

2. Programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux pour 2020 – Forêt communale de Soufflenheim:

Le Conseil Municipal est appelé à adopter le programme des travaux d'exploitation (avec état prévisionnel des coupes), le programme des travaux patrimoniaux (travaux de maintenance parcellaire, de plantation/régénération, sylvicoles, de protection contre les dégâts de gibier et d'infrastructure) concernant la forêt communale de Soufflenheim pour l'exercice 2020 ainsi que le programme REMOBIO (travaux de plantation suite à la chalarose du frêne). Les programmes seront présentés en détail lors de la séance par Mme LOUIS Alexandra, agent patrimonial de l'ONF, chargée de la forêt communale.

Voir annexe n° 1 : les programmes précités.

3. Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2019 du Budget Annexe de la Forêt :

Voir le projet de Compte Administratif et la note de synthèse joints en annexe n° 2. Ils sont également consultables ou téléchargeables sur la plateforme « Zeendoc ». La synthèse sera publiée sur le site internet de la Commune lorsque le Compte Administratif 2019 du Budget Annexe de la Forêt aura été voté par le Conseil Municipal.

4. Budget Annexe de la Forêt – Affectation des résultats de l'exercice 2019 :

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat constaté au Compte Administratif 2019 du Budget Annexe de la Forêt comme suit :

**Résultats constatés**

Excédent de fonctionnement de l'exercice	48 583,79 €
Excédent de fonctionnement reporté	294 683,21 €
<b>Excédent de fonctionnement de clôture 2019</b>	<b>343 267,00 €</b>
Excédent/déficit d'investissement de l'exercice	0,00 €
Excédent/déficit d'investissement reporté	0,00 €
<b>Excédent/déficit d'investissement de clôture 2019</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Excédent de clôture cumulé</b>	<b>343 267,00 €</b>

**Propositions d'affectations**

Section	Imputation		Sens de l'écriture	Montant en €
	Article	Libellé		
Fonctionnement	002	Excédent de fonctionnement reporté	Recette	343 267,00
Investissement	001	Excédent/déficit d'investissement reporté	-	0,00
	1068	Excédent capitalisé	-	0,00
				<b>343 267,00</b>

5. **Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2019 du Budget Principal de la Commune :**

Voir le projet de Compte Administratif en annexe n° 3 et la note de synthèse jointe en annexe n° 2. Ils sont également consultables ou téléchargeables sur la plateforme « Zeendoc ». La synthèse sera publiée sur le site internet de la Commune lorsque le Compte Administratif 2019 du Budget Principal de la Commune aura été voté par le Conseil Municipal.

6. **Budget Principal de la Commune – Affectation des résultats de l'exercice 2019 :**

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat constaté au Compte Administratif 2019 du Budget Principal de la Commune comme suit :

Résultats constatés	
Excédent de fonctionnement de l'exercice	261 284,41 €uros
Excédent de fonctionnement reporté	88 212,98 €uros
<b>Excédent de fonctionnement de clôture 2019</b>	<b>349 497,39 €uros</b>
Déficit d'investissement de l'exercice	-320 034,70 €uros
Déficit d'investissement reporté	-20 151,92 €uros
<b>Déficit d'investissement de clôture 2019</b>	<b>-340 186,62 €uros</b>
<b>Excédent de clôture cumulé</b>	<b>9 310,77 €uros</b>

Section	Imputation		Sens de l'écriture	Montant en €uros
	Article	Libellé		
Fonctionnement	002	Excédent de fonctionnement reporté	Recette	0,00
Investissement	001	Déficit d'investissement reporté	Dépense	-340 186,62
	1068	Excédent capitalisé	Recette	349 497,39
				<b>9 310,77</b>

7. **Débat d'orientation budgétaire – Budgets Primitifs 2020 :**

Le rapport sur les orientations budgétaires pour les Budgets Primitifs 2020 du Budget Principal de la Commune et du Budget Annexe de la Forêt est joint en annexe n° 4. Il est également consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme « Zeendoc ».

8. **Vente de terrains communaux à Terra Aménagement en vue de la création de lotissements privés – Signature du compromis de vente :**

Par délibération n° 067/2019 en date du 20 août 2019, le Conseil Municipal avait décidé de retenir la société TERRA Aménagement ayant son siège à Bouxwiller dans le cadre de la vente de terrains communaux sis près du Fallgraben et sur le site anciennement Vestra pour la création de lotissements privés.

Le Conseil Municipal est maintenant appelé à valider le compromis de vente, à autoriser le Maire à le signer. Lorsque celui-ci se concrétisera, il y aurait également lieu d'autoriser le Maire à signer l'acte de vente définitif, au nom de la Commune.

Voir en annexe n° 5 : le compromis de vente.

9. **Déclassement d'un sentier communal sis Rue de Rountzenheim et mise en vente de deux parcelles :**

Par délibération n° 069/2018 en date du 13 décembre 2018, le Conseil Municipal avait donné son accord de principe pour le déclassement d'un sentier communal sis Rue de Rountzenheim et la mise en vente de deux parcelles. Afin de pouvoir classer ce sentier communal dans le domaine privé de la Commune, une enquête publique a été nécessaire. Cette enquête a eu lieu du 27 janvier au 10 février 2020.

Le Conseil Municipal est maintenant appelé à approuver les conclusions de l'enquête publique, procéder au déclassement de la partie du sentier communal concernée et accepter la cession des deux parcelles à MM. SOARES Antonio et METZLER Charles.

Voir en annexe n° 6 : le projet de délibération, les conclusions du commissaire enquêteur et le plan de situation.

10. **Signature d'une convention de prestation de services avec la Communauté de Communes du Pays Rhénan :**

Par délibération n° 082/2017 du 22 août 2017 le Conseil Municipal avait approuvé la convention de prestation de services avec la Communauté de Communes du Pays Rhénan pour l'entretien des espaces verts et la surveillance de la voirie dans la zone artisanale de Soufflenheim qui relève de sa compétence.

La convention est arrivée à échéance le 31 décembre 2019. De ce fait, lors du Conseil Communautaire du 27 janvier 2020, la Communauté de Communes a approuvé la reconduction de la convention cadre de prestation de services pour un an ainsi que le tableau prévisionnel des interventions.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver cette convention et à autoriser le Maire à la signer, au nom de la Commune.

Voir en annexe n° 7 : la convention de prestation de service et le tableau prévisionnel des interventions.

11. **Approbation de la convention de participation financière pour la mise en place d'un poteau d'incendie à proximité du Norma :**

Suite au passage de la Commission de Sécurité il s'avère nécessaire d'installer un poteau d'incendie à proximité du magasin Norma sis 14 rue de Sessenheim. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 4.404,00 Euros. La société BT INVEST qui est le propriétaire du local et la société Norma verseront chacune une participation de 1.000,00 Euros dans le cadre de ces travaux.

Afin de pouvoir encaisser la participation de ces sociétés, le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de participation financière et d'autoriser le Maire à la signer, au nom de la Commune.

Voir en annexe n° 8 : le projet de convention de participation financière.
12. **Modification des tarifs de l'aire de service pour camping-cars sise Rue de Koenigsbruck :**

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier les tarifs de l'aire de service pour camping-cars sise Rue de Koenigsbruck comme détaillé dans l'annexe n° 9.

Les nouveaux tarifs seront appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Voir également en annexe n° 9 : le projet de délibération.
13. **Communication du rapport d'activité 2019 de la société Camping-Car Park :**

Le rapport d'activité 2019 relatif à l'aire de service pour camping-cars sise Rue de Koenigsbruck établi par la société Camping-Car Park est consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme « Zeendoc ».
14. **Création d'un poste d'adjoint technique contractuel pour accroissement temporaire d'activité :**

Considérant que la fin du contrat de M. BONN Roger, adjoint technique, est prévue le 30 avril 2020, il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint technique contractuel pour accroissement temporaire d'activité à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020 pour une durée d'un an. Cet emploi sera rémunéré sur la base des indices brut 350, majoré 327, afférents au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique.
15. **Création de six postes d'adjoint technique contractuel pour accroissement saisonnier d'activité :**

Cette année, il est proposé la création de six postes d'adjoint technique contractuel pour accroissement saisonnier d'activité afin de seconder les ouvriers communaux durant les vacances d'été, notamment pour les travaux d'entretien des espaces verts et l'arrosage.

Les recrutements pourraient se faire au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique contractuel, indice brut 350, indice majoré 327, pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.
16. **Publication de la liste des marchés publics conclus en 2019 :**

En application de l'article 133 du Code des Marchés Publics relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les personnes publiques, vous trouverez en annexe n° 10 : le listing des marchés publics conclus en 2019.
17. **Demande de gratuité de salle – Association Culture et Loisirs St Joseph :**

Par lettre du 24 février 2020, l'Association Culture et Loisirs St Joseph sollicite la mise à disposition gratuite de la salle festive du Céram dans le cadre de l'organisation du repas choucroute et du déjeuner dansant qui auront lieu en 2020.

Toutes les explications sont contenues dans le courrier du Président de l'association qui est joint en annexe n° 11.
18. **Divers**
19. **Approbation du procès-verbal de la séance du 2 mars 2020 :**

En raison du renouvellement du Conseil Municipal le 15 mars prochain, les conseillers municipaux présents seront amenés à approuver et à signer le compte-rendu de la séance du jour immédiatement après la fin de la séance.

De ce fait, il conviendrait de patienter quelques instants après la clôture de la séance pour permettre au service administratif de finaliser le compte-rendu.

*Signé :*  
Le Maire,  
Camille SCHEYDECKER